



Responsable légal de la publication : Pascal Lavergne - gazettemonseguir@yahoo.fr - Gazette mensuelle #17 - 15 SEPT. 2015

RENTREE DES CLASSES

Les effectifs sont stables cette année dans les deux écoles de la commune :

♦ Effectifs école maternelle : 42

- Classe de Mme Régimon [tout-petits / petits / moyens] : 19
- Classe de M. Châtet (directeur) [moyens / grands] : 23

♦ Effectifs école élémentaire : 94

- Classe de Mme Rossi (directrice) [CP] : 23
- Classe de Mme Bonnet [CE1 / CE2] : 21
- Classe de Mme Wignacourt [CE2 / CM1] : 25
- Classe de Mme Catalo [CM1 / CM2] : 25

Rappel des jours et horaires de classe : les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h50 à 12h et de 13h30 à 15h30, le mercredi de 8h50 à 12h10.

Tel. : Maternelle : 05 56 61 81 91 // Elémentaire : 05 56 61 63 93

Durant les vacances d'été **des travaux ont été effectués dans l'école maternelle**. Ainsi l'ensemble des huisseries, portes et fenêtres ont été changées. Egalement, la municipalité, avec l'aide du Conseil Départemental et de l'AIPE, a fait l'acquisition pour l'école maternelle du matériel numérique nécessaire à l'épanouissement des écoliers monseguirais.

POUBELLES : DATES DE COLLECTE & APPEL AU CIVISME

La collecte des ordures ménagères et des bacs jaunes a lieu le jeudi de chaque semaine paire à Monséguir (centre ville et extérieurs). C'est-à-dire **les jeudis 17 septembre, 1^{er} et 15 octobre** (sortir vos poubelles vertes et jaunes le mercredi soir). Le manque de civisme de certains monseguirais au sujet des déchets ménagers est à déplorer. Après le vol systématique des poches réservées aux déjections canines, il a été constaté une utilisation des poubelles publiques à des fins personnelles.

Imaginons la généralisation de telles pratiques : Monséguir ne serait qu'un "vaste dépôt d'ordures". La municipalité fait tout son possible aujourd'hui pour faire revenir l'USTOM sur sa décision de levée bimensuelle. **Dans l'attente, faisons preuve de citoyenneté...**

PERMANENCE INFODROITS

L'Association Infodroits et la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde vous proposent des permanences d'information juridique à la mairie de Monséguir dans le cadre de l'accueil des services publics. Des juristes sont là pour vous écouter, qualifier en termes juridiques vos problèmes, expliquer en langage courant la situation et vous indiquer les démarches à entreprendre. **Ce service est gratuit.** S'adressant à tous, ils couvrent tous les domaines du droit (droit de la famille, du travail, droit des étrangers, des successions, de la consommation, du logement...). L'association est présente le **deuxième mercredi du mois de 14h à 16h. Uniquement sur rendez-vous.** Contact : 05 56 45 25 21

TARIFS DE LA CANTINE

En ce qui concerne le restaurant scolaire, les tarifs sont inchangés pour cette année scolaire 2015-2016. Il est à noter que la municipalité refaiture uniquement le coût des matières premières, et prend en charge en totalité les fluides, investissement et frais de personnels.

Tarifs au 01/09/2015	
Maternelle	2,70 €
Elémentaire	2,91 €
Adultes salariés de la commune	6,44 €

UN NOUVEAU BUREAU DE VOTE

Les opérations de vote auront lieu, désormais, au foyer municipal de Monséguir, 12 rue Porte de La Réole. Ce transfert permet :

- ♦ à toutes les personnes de se rendre au bureau de vote car les travaux de voirie effectués rue Porte de La Réole ont amélioré l'accessibilité au foyer municipal ;
- ♦ d'effectuer l'ensemble des opérations de vote (vote, dépouillement, etc.) dans un seul et même lieu, comme l'impose la loi.

Rappel : les élections régionales (Le nom définitif de la grande région Aquitaine - Limousin - Poitou- Charentes est encore inconnu !) **auront lieu les 6 et 13 décembre 2015.** Une révision supplémentaire des listes électorales a lieu actuellement. Elle permet de prendre en compte les demandes d'inscription déposées **jusqu'au 30 septembre 2015.**

COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, ERDF réalisera des travaux sur le réseau électrique qui **entraîneront plusieurs coupures le mardi 6 octobre 2015 de 9h à 12h** aux endroits suivants :

- ♦ 21, 29, 65 au 67 rue Porte de La Réole
- ♦ 7, 11 au 13, 17 au 21, 25 au 27, 54 au 56 rue d'Angoulême
- ♦ 1 au 5, 2 rue Edmond et Robert Barbe
- ♦ 14 rue Porte du Dropt
- ♦ 1 rue du Nord

BIBLIOTHÈQUE DE MONSÉGUIR

Avec la rentrée, **les horaires de la bibliothèque changent.** Place des Tilleuls, Laure vous accueille :

- ♦ le mercredi de 11h à 13h et de 15h à 18h
- ♦ le vendredi de 11h à 13h et de 15h à 18h
- ♦ un samedi sur 2 de 10h à 13h30 (le 19 septembre et les 3, 17 et 31 octobre).

Renseignements : 05 56 71 90 62

bibliotheque.monseguir@reolaisensudgironde.fr
 www.reolaisensudgironde.fr

DON DU SANG

L'association pour le don de sang bénévole en monseguirais organise **une collecte de sang le jeudi 17/09 de 16h à 19h au foyer municipal, 12 rue porte de La Réole à Monséguir.**

Renseignements :
 www.donusang.net
 0 800 744 100

PISCINE : BILAN DE LA SAISON

La fréquentation de la piscine, avec le bel été, a donné toute satisfaction. La recette totale est en hausse par rapport à l'an dernier. Le nombre d'entrées s'élève à 3466 auquel il faut rajouter les enfants de moins de 5 ans et les groupes (collège, ALSH et hôpital de Neujon). La régulation automatique du pH et du chlore a permis aussi de faire des économies substantielles.

ADRESSES UTILES

Office de Tourisme de l'Entre-deux-Mers : 05 56 61 82 73 - 4 rue Issartier 33580 Monséguir
Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) : 05 56 61 94 45 - 29 place Robert Darniche 33580 Monséguir
Secours catholique : 05 56 71 25 27 (La Réole) - Rue Notre Dame 33580 Monséguir
USTOM (Site de Massugas) : 05 56 61 46 27 - contact@ustom33.org
USTOM - Redevance Incitative : 05 57 84 00 20
Bibliothèque : 05 56 71 90 62 - 10 place des Tilleuls 33580 Monséguir

ASSOCIATIONS

YOGA

Depuis de nombreuses années, des cours de yoga sont dispensés à Monségur par deux professeurs de la fédération française de Hatha Yoga, **le lundi de 18h à 19h15, à l'école maternelle de Monségur. Reprise des cours le lundi 14 septembre.**

Contact : Gisèle Valade [05 56 61 62 54]

A.I.P.E.

L'assemblée générale ordinaire de l'Association Indépendante des Parents d'Elèves (AIPE) des écoles et du collège de Monségur aura lieu le **lundi 21 septembre à 20h30** à la Mairie de Monségur.

♦ Présentation de l'association avec bilan moral et financier, renouvellement du bureau.

♦ Préparation des listes pour les élections au conseil d'école et au conseil administration du collège.

L'AIPE est avant tout composée de parents actifs et bénévoles qui organisent (bourse aux vêtements) ou participent à des manifestations tout au long de l'année pour notamment aider financièrement les écoles dans leurs projets.

SCM SECTION FOOTBALL : LOTOS

Les prochains lotos organisés par le SCM section football auront lieu le **26/09**, ainsi que **les 3, 10, 17 et 24/10**. Contact : 06 48 83 58 01

ASSOCIATION ORGUE ET CULTURE

L'Association Orgue et Culture tiendra son Assemblée Générale Ordinaire le **vendredi 9 octobre 2015, à 18h salle du musée à la Mairie de Monségur**. Cette réunion est ouverte à tous (adhérents ou non).

Site internet : orgueetculture.overblog.com/

MONSÉGUR, FA SI LA DANSER

L'association propose des cours de danse : rock, salsa, rock be-bop, paso doble, quickstep, charleston, tango, valse, cha cha, zumba ...

Les cours ont lieu au Foyer Municipal de Monségur :

♦ **le lundi à 19h45** : danses de salon confirmés et intermédiaires.

♦ **le mardi à 19h45** : salsa débutants et intermédiaires, confirmés.

♦ **le mercredi à 19h45** : rock be-bop débutants, intermédiaires et confirmés.

♦ **le vendredi à 19h15** : zumba ou danse contemporaine et à 20h30 danses de salon débutants.

Renseignements : 05 56 61 61 56 - 06 75 14 03 07 - 06 80 87 18 63

ASSOCIATION PASSERELLE : PLANNING DE RENTRÉE

♦ **Ateliers informatique** : réunion d'informations pour les ateliers hebdomadaires le mardi 15/09 de 15h30 à 18h30 au SIVOM, salle de la Gageante

♦ **Le rendez-vous des bookiners** : avis aux amateurs de lecture, rendez-vous le samedi 19 septembre à 10h dans les locaux de Passerelle

♦ **Journée portes ouvertes le samedi 26 septembre à partir de 10h** : Inscriptions pour les loisirs des grands (Troc ton Art, Informatique, Français, Anglais, bridge débutant ...) - Apéritif et Auberge Espagnole - L'après-midi : ateliers, projection des films Anim'actions et inscriptions des enfants et des ados (créations manuelles, conte en espagnol et en anglais, accompagnement à la scolarité...) - Goûter.

Contact : 05 56 71 92 73 ou passerelle3@orange.fr - Place des Tilleuls à Monségur

MONSEGUR - 750 ANS : SOIRÉE DE CLOTÛRE SAMEDI 19/09

Rendez-vous samedi 19 septembre à partir de 18h30 autour de la halle de Monségur pour clôturer une année de festivités en l'honneur des 750 ans de la Bastide. À cette occasion, **le feu d'artifice** tiré tous les ans à Monségur sera étoffé et tiré du jardin public. La soirée se terminera par un grand **concert gratuit sous la halle du groupe de rock celtique Dulcimer**.

Si vous avez réservé un costume, pensez à venir le retirer au Bureau d'Information Touristique le vendredi 18 septembre toute la journée ou le samedi 19 septembre au matin. [33 rue des Victimes du 3/08/1944 à Monségur / 05 56 61 89 40 / monsegur@entredouxmers.com / de 10h à 13h et de 14h à 18h].

Renseignements : Fêtes en Bastide [06 89 07 84 44]

BRIDGE CLUB MONSÉGURAIS

Dans le cadre des festivités menées autour des 750 ans de la Bastide, **le Bridge Club Monségurais s'engage à jouer 750 donnes d'ici à Noël**. Le club se réunit dans les locaux du club de tennis de Monségur le lundi de 14h30 à 18h et le mercredi de 20h à 23h30. Tous les bridgeurs, avec ou sans partenaires, sont les bienvenus pour cet événement exceptionnel. **La 750^{ème} donne sera distribuée le lundi 14 décembre entre 14h30 et 18h, dans la salle du musée de la mairie de Monségur.**

Contact : Daniel Galtier [05 56 61 16 08]

SCM SECTION GYMNASTIQUE

La Section Gymnastique du Sporting Club Monségurais a repris ses activités le **lundi 7/09** au gymnase de Monségur.

Rappel des horaires (sauf vacances scolaires) :

- le lundi de 15h à 16h et le jeudi de 19h15 à 20h15 : gymnastique d'entretien accessible à tous à partir de 18 ans.

- le mardi de 19h15 à 20h15 : gym tonique.

Renseignements : Roseline [06 78 48 30 14] ou Magalie [06 82 93 58 90]

CINÉMA EDEN

♦ **Samedi 19 septembre à 16h : Ciné-Goûter (à partir de 2 ans)**

Projection du film "Le petit monde de Léo, 5 contes de Lionni" réalisé par Giulio Gianini. La séance sera suivie d'un atelier puis d'un goûter offert par le cinéma. Tarif unique : 5€

♦ **Dimanche 20 septembre à 21h : Ouverture de la saison CinéMémoire**

Présentation de la saison CinéMémoire 2015/2016, suivie de la projection du film "Cinéma Paradiso" de Giuseppe Tornatore en version originale sous-titrée en français. Le verre de l'amitié sera partagé dans le hall du cinéma à l'issue de la projection. Séance aux tarifs habituels.

Renseignements : 05 56 71 95 58 / contact@cinema-eden.com / www.cinema-eden.com

NUMEROS D'URGENCE

- N° d'urgence européen : 112

- Gendarmerie : 17 ou 05 56 71 97 40

- Pharmacie de garde : 05 56 61 21 61 (n° régional) ou 3237 (n° national)

- Médecins de garde : 05 56 61 21 61 aux horaires suivants : le soir de 20h à 24h // le samedi après-midi de 14h à 20h // le dimanche de 8h à 20h // en dehors de ces horaires de garde, veuillez appeler le 15

- Cabinet infirmier : 05 56 71 90 90

- Dépannage Eaux [Urgence N° cristal] : 0 977 401 117

- Dépannage GDF [N° vert] : 0 810 433 033

- Dentistes de garde du 15 septembre au 14 octobre 2015 (dimanches et jours fériés) :

◦ 20/09 : Bruno MARQUETTE (3 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - BAZAS - 05 56 25 25 89)

◦ 27/09 : L. MARTIN-DOMINGUEZ (11 avenue Gabriel Chaigne - LA REOLE - 05 56 71 22 00)

◦ 04/10 : Pascal METTE (8 allées de Juillet - BAZAS - 05 56 25 00 77)

◦ 11/10 : Cédric MEYRAN (Pôle médical des graves - PODENSAC - 05 56 62 58 76)

- Pour les personnes sourdes et malentendantes : 114 par sms

- Pompiers : 18

- Samu : 15

- Centre Anti Poison : 05 56 96 40 80

- Vétérinaires de garde : 05 56 61 85 80

- Dépannage EDF : 0 972 675 033

- Sécurité Gaz : 0 810 433 033

La rubrique (partie en rouge) commence, comme pour les autres mois, par la formule indiquant l'emplacement des jours égyptiens sensés être néfastes : « **Tercia septembris vulpes fert a pene dena (decima)** »

Les jours égyptiens sont le troisième (tercia) à partir du début et le dixième (decima) partir de la fin, soit le 21 septembre.

Septembre a 30 jours solaires et trente jours lunaires. La nuit a douze heures, le jour douze également. Vient ensuite le sanctoral.

1er septembre : Gilles, abbé. Né à Athènes, ce moine serait venu vivre en ermite dans l'embouchure du Rhône, en Languedoc au VII^e siècle. Sa vie, associée à l'érection du monastère de Saint-Gilles du Gard, ne relève nullement de la connaissance historique. Il mourut vers l'an 720. Il a connu un culte médiéval extrêmement populaire. Saint patron des infirmes, des mendiants, il intercède dans le domaine de l'épilepsie, la folie, la stérilité et la possession démoniaque. (https://fr.wikipedia.org/wiki/Gilles_l%27Ermite).

Vincent, martyr. Vincent, diacre de Saragosse, est fêté le 22 janvier. Vincent, célébré le 1^{er} septembre, est le premier évêque de Xaintes (dans le diocèse de Dax), également vénéré à Auch. Saint Vincent aurait vécu au III^e ou IV^e siècle. Nous trouvons la trace de la passion à Dax de saint Vincent, évêque et martyr, dans un manuscrit du VIII^e siècle. (<http://nominis.cef.fr/contenus/saint/8097/Saint-Vincent-de-Sentes.html>).

2 septembre : Antoine, martyr. Saint Antoine, célébré le 2 ou 3 septembre, ermite dans la région d'Agen, mort vers 540, à Lialores, près de Condom. Il fut martyrisé par les soldats d'Alaric pour ne pas avoir voulu adhérer à l'arianisme, hérésie qui niait la divinité de Jésus-Christ. (<http://nominis.cef.fr/contenus/saint/8054/Saint-Antoine-de-Lialores.html>).

4 septembre : Marcel, martyr. Fuyant Lyon et les persécutions, saint Marcel et saint Valérien remontent la Saône, convertissant de nombreuses personnes. Saint Marcel est emprisonné à Châlons-sur-Saône, torturé, livré aux flammes avant d'être enterré jusqu'à la ceinture : il agonise trois jours durant et meurt le 4 Septembre 177. Ses reliques sont conservées dans un ossuaire dans l'église Saint-Marceau à Orléans. Il est vénéré dans ce quartier d'Orléans depuis l'an 584. (<http://nominis.cef.fr/contenus/saint/8100/Saint-Marcel.html>).

8 septembre : nativité de Marie. Rien n'est connu ni du lieu ni de la date de naissance de la Vierge Marie. Il existait, à Jérusalem, une maison appelée "la Maison d'Anne", mère de Marie. Près de cette maison fut érigée une église dont la dédicace eut lieu un 8 septembre. L'anniversaire de cette dédicace fut commémoré chaque année. Le pape Serge 1^{er} (687-701) institua la fête de la nativité de Marie au 8 septembre. ([https://fr.wikipedia.org/wiki/Serge_1er_\(pape\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Serge_1er_(pape))).

11 septembre : Prote et Hyacinthe. Frères, martyrs à Rome, morts en 257 ou 263. (<http://nominis.cef.fr/contenus/saint/1839/Saints-Prote-et-Hyacinthe.html>).

14 septembre : exaltation de la Sainte Croix. Selon une tradition largement répandue, la Vraie Croix fut découverte en 326 par sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin. Par ordre d'Hélène et de Constantin, l'église du Saint-Sépulcre fut bâtie sur le lieu de la découverte. Le 14 septembre commémore la consécration de l'église en 335. (https://fr.wikipedia.org/wiki/F%C3%AAtes_de_la_Croix).

15 septembre : Nicomède et Symphorien. Souvent confondu avec Nicodème, Nicomède est célébré le 15 septembre depuis le VII^e siècle. Selon la légende, le prêtre Nicomède fut arrêté au temps de Domitien parce qu'il avait enseveli le corps de Félicule, mise à mort sur l'ordre du comte Flaccus. On le frappa avec des fouets garnis de plomb, et il rendit son âme à Dieu. Nicomède est souvent associé à saint Nérée et Achillée. Mais, à notre connaissance, jamais à Symphorien. (<http://www.introibo.fr/15-09-St-Nicomede-martyr> et <http://nominis.cef.fr/contenus/saint/1856/Saint-Nicomede.html>). Nous avons vu, le 2 juin, Symphorien associé à Marcellin, ici, il est avec Nicomède ; cependant Symphorien d'Autun figure au 22 août dans les calendriers médiévaux. Les dates auxquelles il figure dans l'Esclapot sont une singularité inexpiquée.

16 septembre : Euphémie. On la fit fouetter cruellement, on lui fit briser tous les os sur une roue, elle fut jetée dans une chaudière pleine d'une poix bouillante et de soufre, enfin, on la jeta aux bêtes et un ours la dévora, vers la fin du IV^e siècle.

20 septembre : veille (de saint Matthieu).

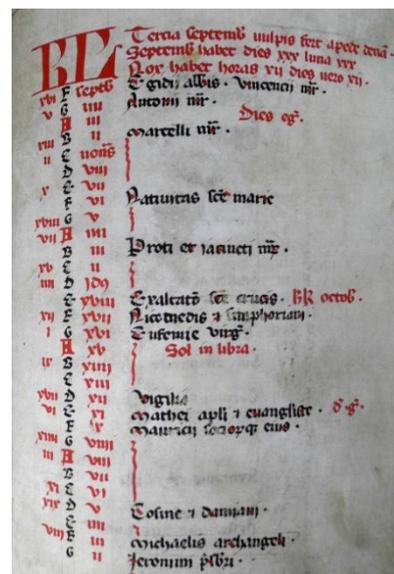
21 septembre : Matthieu, apôtre et évangéliste. Matthieu-Lévi ou saint Matthieu, est un Juif du I^{er} siècle, l'un des douze apôtres du Christ cités par les Evangiles. Selon les historiens modernes, il convient de dissocier l'apôtre Matthieu et le rédacteur de l'évangile dit "selon Matthieu", dont on considère aujourd'hui qu'ils sont deux individus appartenant à des générations différentes. Né en Galilée, il était publicain (percepteur des impôts) à Capharnaüm, responsable du péage d'Hérode, ou plus probablement de Philippe le Tétrarque. ([https://fr.wikipedia.org/wiki/Matthieu_\(ap%C3%B4tre\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Matthieu_(ap%C3%B4tre))).

22 septembre : Maurice et ses compagnons. Dès que Maximien devint empereur d'Occident (286), il décida d'y exterminer les chrétiens. Pour cela, il fit venir de Thèbes en Égypte la légion qui s'y trouvait cantonnée. Maurice et ses compagnons auraient refusé de tuer les chrétiens, et seraient morts pour leur foi vers 287. Dès le début du VII^e siècle, saint Maurice est en grande vénération à Vienne et dans le diocèse de Grenoble. (https://fr.wikipedia.org/wiki/Maurice_d%27Agaune et <http://nominis.cef.fr/contenus/saint/1897/Saint-Maurice.html>).

27 septembre : Cosme et Damien. Saint Côme (ou Cosme), patron des chirurgiens, né en en Arabie, pratiquait la médecine ainsi que son frère, Damien, saint patron des pharmaciens. Comme ils ne faisaient pas payer, ils avaient de nombreux patients qu'ils convertirent au christianisme. Ils furent décapités à Cyr, en Syrie, sous Dioclétien, en 303 ou 310. Dès le IV^e siècle, on a consacré aux saints jumeaux des églises à Jérusalem, en Égypte et en Mésopotamie. (https://fr.wikipedia.org/wiki/C%C3%B4me_et_Damien).

29 septembre : Michel, archange. Il est, pour le christianisme, le judaïsme et l'islam, à la tête de l'armée de Dieu pendant la révolte de Lucifer. Dans la culture chrétienne européenne, il est principalement représenté en chevalier ailé qui terrasse le Diable sous forme d'un dragon (allégorie de la victoire de la foi chrétienne sur le mal). Il est également représenté avec la balance du jugement dernier. Une chapelle lui était consacrée dans l'ancien cimetière de Monségur.

30 septembre : Jérôme, prêtre. Jérôme de Stridon, né vers 347, mort le 30 septembre 420 à Bethléem, fut ordonné prêtre à



Antioche. En 383, le pape Damase 1^{er} le choisit comme secrétaire et lui demande de traduire la Bible en latin. Jérôme se consacre à composer un texte latin de l'ancien et du nouveau Testament qui soit plus fidèle aux manuscrits originaux grecs et hébreux ; il rédige aussi ses commentaires sur la Bible. En 1298, il est qualifié de docteur de l'Église ; cette mention ne figure pas dans l'Esclapot, ce qui confirme que le calendrier de l'Esclapot est antérieur à la fin du XIII^e siècle. (https://fr.wikipedia.org/wiki/J%C3%A9r%C3%B4me_de_Stridon).

Extraits des Archives communales : "ça s'est passé en septembre"

La date du début des vendanges est fixée par la jurade, souvent en septembre. Onze mentions de 1598 à 1718. Exemples : -28 septembre 1619 : "lundy prochain en huit jours, à peyne de 50 livres et confiscation de la vandange". (BB56 et E sup. 3256 n° 410). -28 septembre 1646 : Le 15 octobre ; il sera permis de vendanger "le pourry par préalable". (BB11 et E sup. 3261 n° 415).

Monuments. -3 septembre 1599 : Ordre de faire faire «ung portal à la porte de La Réolle et recouvrir les Tours» (BB2 et E sup. 3252 n° 407). 14 septembre 1608 : Délivrance d'une tour "au cappitaine" pour la garde des prisonniers. (BB4 et E sup. 3254 n° 409). -4 septembre 1729 : Chute d'une grande partie de la toiture et de la charpente de l'église du côté de la porte. (BB19 et E sup. 329 n° 423). -5 septembre 1769 : Nécessité de former un lambris ou une voûte à "l'église paroissiale de cette ville, où il y en avoit entièrement une, quy a esté détruite". (BB23 et E sup. 3273 n° 426).

Epidémies. -8 septembre 1606 : Arnaud Gauban, chirurgien, a informé qu'un individu de St Ferme "estoit mort de pourpre, ung laboureur de Dieulivol avoit deux charbons ; il est décidé de remonter audit Gauban, qui a visité ledit laboureur, de se tenir aux champs avec sa famille". (BB4 et E sup. 3254 n° 409). -1^{er} septembre 1629 : Contrat avec Naudin Durand, chirurgien lequel recevra 15 livres par mois en temps ordinaire, 100 livres en temps de contagion, les médicaments lui étant fournis. (BB8 et E sup. 3258 n° 413). -18 septembre 1756 : il est de tradition très ancienne que, cette ville étant affligée de la peste, il fut fait un vœu solennel d'aller en procession chaque année, le 16 août, jour et fête de saint Roch, dans l'église de Ste-Gemme afin d'obtenir la cessation du fléau. (BB 21 et E sup. 371 n° 425).

Contre les protestants. -18 septembre 1620 : Mandat à deux consuls d'aller à Bordeaux prêter serment de fidélité au Roi. (Louis XIII, en lutte contre les protestants, veut des garanties de fidélité catholique). (BB6 et E sup. 3256 n° 411). -16, 17 septembre 1621 : Exemption de l'envoi de 50 manœuvres pour la démolition des fortifications de Castets à charge par les consuls d'envoyer à Castets un tonneau de vin. (BB7 et E sup. 3257 n° 411). -15 septembre 1622 : Plusieurs Huguenots de divers lieux sont estés, ces jours passés, à Duras pour faire leur cène. (BB7 et E sup. 3257 n° 412) -29 septembre 1622 : Ordre de faire porter à Bordeaux "toutes les barriques et armes qui furent laissées dans les magasins de la présente ville". (BB7 et E sup. 3257 n° 412). Un accord est conclu entre les catholiques et les protestants le 19 octobre 1622 lorsque Louis XIII signe l'Edit de Montpellier confirmant l'Edit de Nantes. -18 septembre 1685 : Démarche auprès du marquis de Boufflers, afin d'obtenir le délogement d'une compagnie "attendu que tous les religionnaires estoient convertis". (BB15 et E sup. 3265 n° 418). Louis XIV veut éradiquer le protestantisme, révoque l'Edit de Nantes ou de Tolérance en octobre 1685. Par une lettre du 31 juillet 1685, Louvois avait ordonné au marquis de Boufflers d'employer ses troupes à supprimer "l'hérésie", dans les généralités de Bordeaux et de Montauban. Ce sont les "dragonnades". Suite aux exactions, à la seule vue des troupes, les conversions se faisaient par milliers ; ce fut le cas à Monségur.

La Guerre de Trente Ans. -12 septembre 1638 : Emprunt destiné au paiement des soldats envoyés au siège de Fontarabie, pour l'armement desquels on a pris à divers particuliers des mousquets, bandoulières, piques, épées et baudriers, et de l'étoffe pour les habiller. (BB9 et E sup. 3259 n° 414). Entre juin et septembre 1638, les troupes françaises assiègent Fontarabie. Le 7 septembre, un détachement de l'armée espagnole arrive au secours de la ville. Les forces françaises subissent une cuisante défaite.

La Guerre de la Quadruple-Alliance. (fait suite à la Guerre de Succession d'Espagne). -20 septembre 1720 : On réparera les chemins de la juridiction par lesquels Mgr de Berwick doit passer et on lui présentera "les respects" de la communauté. (BB17 et E sup. 327 n° 421). La France envoie, au printemps 1719, une armée aux ordres du maréchal Berwick, fils naturel de Jacques II Stuart, qui entre dans la Province basque. La paix de La Haye a été signée le 20 février 1720.

La Fronde. -6 septembre 1664 : Les 6000 livres attribuées à la communauté par le prince de Conti, en considération des pertes subies lors des derniers troubles, seront affectées au paiement des créanciers de la ville, à savoir 2 000 livres aux religieuses de Marmande, 1000 livres à Mme de Gachon, 3000 livres à M Dubois de Peyrelongue. (BB13 et E sup. 3263 n° 417). Voir la fiche de mars, 1^{er} mars 1653 et 15 mars 1655 : deux régiments de cavalerie et un d'infanterie soit 1 200 hommes avaient, pendant trois mois, «vescu à discrétion dans la dite ville», et 64 maisons avaient été démolies.

Naissance et mort de Louis XIV. -25 septembre 1638 : Feu de joie à l'occasion de la naissance du Dauphin. (BB9 et E sup. 3259 n° 414). Louis XIV est né le 5 septembre 1638. -29 septembre 1715 : Le corps de la ville assistera, le lendemain, au service célébré pour le repos de l'âme du feu Roi. (BB16 et E sup. 326 n° 421). Louis XIV est mort le 1^{er} septembre 1715.

L'enseignement. -21 septembre 1632 : Réception de Blaise Clément comme régent, "pour instruire les enfans dans le colège de la présente ville, tant aux bonnes lettres que religion catholique, apostolique et romaine et autres bonnes moeurs". (BB9 et E sup. 3259 n° 413). -12 septembre 1704 : Envoi d'une délégation à l'évêque à l'occasion de son retour de Paris, où il était depuis 2 ans, et pour le prier d'autoriser le remplacement du régent prêtre par un séculier. (BB15 et E sup. 3265 n° 419).

Droit de place sous la halle : des revenus pour la jurade. -21 septembre 1632 : "droit de plasaige, mesurage et plasse de boucherie, le tout s'affermant annuellement en la somme de 25 livres". (BB9 et E sup. 3259 n° 413).

Des consuls moins nombreux. -19 septembre 1688 : les consuls seront au nombre de quatre ; on en élira deux chaque année, le 15 septembre, et ils resteront en charge pendant deux ans. (BB15 et E sup. 3265 n° 418). Au Moyen âge, ils étaient 12, élus à Pâques.

Misère dans la juridiction. -2 septembre 1751 : "Il n'y a que le quart du grain nécessaire pour aller jusques à la récolte de l'année prochaine et il existe une grande mortalité sur les bestiaux, à cause de la mauvaise qualité des foin qui ont été couverts de terre par les inondations ; il est décidé d'écrire au Contrôleur général, concernant le paiement des impositions, et de lui représenter qu'à cause de cette grande misère la présente ville n'a pas voulu demander aucune imposition pour son église paroissiale, que le feu du ciel endommagea dernièrement très considérablement, tant au clocher qu'à la charpente et dans son intérieur". (BB 21 et E sup. 371 n° 424). Voir aussi sur la fiche d'août, la misère en 1788.